

**SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE
NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE**

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

COMITÉ SYNDICAL

**Délibération de la séance du
mardi 25 février 2020**

Président : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne

Vice-Présidente : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon

Présent(e)s : M. Loïc Chabrier, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Mme Antoinette Butet-Vallias, conseillère municipale, Ville de Villeurbanne
M. Jean Paul Chich, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne
M. Ikhlef Chikh, conseiller municipal, Ville de Villeurbanne

Excusé(e)s : M. Jean Wilfried Martin, conseiller Métropole de Lyon, **donne pouvoir** à M. Jean-Paul Chich

Absent(e)s : Mme Myriam Picot, conseillère Métropole de Lyon
Mme Sarah Sultan, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
M. Damien Berthilier, conseiller Métropole de Lyon

Délibération n°2008 : Vote du Budget Primitif 2020

Rapporteurs : Mme Charlotte Lavie, responsable administratif et financier, ENMDAD

Délibération n°2008 - Budget primitif 2020

Mesdames, Messieurs,

Pour le budget primitif 2020 du Syndicat Mixte de Gestion de l'Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique de Villeurbanne, les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à **5 411 444.25€** dont 2 383.94€ de reste à réaliser de l'exercice précédent.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **5 287 579 €** et sont notamment constituées de la contribution statutaire de la Ville de Villeurbanne (3 373 000.00 €) et de celle de la Métropole de Lyon (934 804.00 €).

Le solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté de 2019 est de **123 865.25 €**.

La totalité des recettes de fonctionnement s'élève donc à **5 411 444.25€**.

Les dépenses de la section d'investissement 2020 s'élèvent quant à elles à **123 772.88 €** dont 9 202€ de restes à réaliser de l'exercice précédent.

Les recettes d'investissement 2019 s'élèvent à **110 876.88 €** dont 21 896 € de restes à réaliser de l'exercice précédent.

Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 2019 est de **12 876.88 €**.

Ainsi le total des recettes d'investissement s'élève à **123 772.88 €**.

Après vote, les membres du syndicat mixte de gestion de l'ENMDAD adoptent le Budget Primitif 2020 tel qu'il est présenté en document annexe.

Document annexe : Budget Primitif 2020.



Loïc CHABRIER
Président du Syndicat Mixte de Gestion
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne